

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



NOVEMBRE 2016/N°417 2€

État d'urgence de se battre



dessin Isaline www.chapitre4.tumblr.com

Luttes syndicales

- À fond de Calais ! Les migrant-es, enjeux d'une droitisation du pouvoir. P2
- Champigny contre le déni : Naissance d'une section interpro à Champigny-sur-Marne. P3
- Je suis une femme, pourquoi pas vous ? Week-end féministe en janvier au Mans. P4
- Les raisins de la colère : les vendanges, école de la soumission et opportunité de solidarité. P5

Ici et maintenant

- École : l'égalité des chances, en théorie ou en pratiques ? P6
- Pédagogie de lutte & lutte pour la pédagogie. P7
- Bâtons-nous ! Notre-Dame-des-Landes : la symbolique des bâtons contre la menace d'évacuation. P8, 9
- Tirer dans le tas : sept ans après, trois policiers jugés au tribunal de Bobigny. Sept ans après, combien de mutilés, de tués par police ? P22, 23

Dossier

- Le masque de la démocratiasentative : état d'urgence, état des lieux. Sécurité et croissance économique comme moyens d'oppression. P10 à 12

International

- Brésil
- Maroc
- Amérique
- Pologne
- Écosse/Palestine P15 à 19

Culture

- Soixante-dix piges ! La CNT française, née en décembre 1946. P20 à 22



Alternative libertaire CGA COORDINATION DES GROUPES ANARCHISTES FÉDÉRATION ANARCHISTE
Campagne Libertaire Unitaire Antifasciste



Alternative libertaire CGA COORDINATION DES GROUPES ANARCHISTES FÉDÉRATION ANARCHISTE
Campagne Libertaire Unitaire Antifasciste



Alternative libertaire CGA COORDINATION DES GROUPES ANARCHISTES FÉDÉRATION ANARCHISTE
Campagne Libertaire Unitaire Antifasciste

À fond de Calais !

Les migrant-es, enjeux d'une droitisisation du pouvoir.

Pris par des mesures très impopulaires comme la loi travail, le gouvernement tente de faire diversion, en évoquant le sort des migrant-es de Calais. N'hésitant pas à se rallier aux idées les plus réactionnaires de la droite voir de l'extrême droite à ce sujet.

Le 26 septembre, François Hollande s'est rendu à Calais, déclarant vouloir y démanteler « la jungle ». Cette sinistre déclaration démontre bien le racisme d'État que nous subissons depuis des années. « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde » nous bassinent les politiques et médias de tous poils, sous-entendant que les migrant-es sont à l'origine de nos problèmes économiques et sociaux.

Quelle solution le gouvernement propose-t-il ? De rejeter les millions de réfugié-es à la mer, ceux et celles qui ont fui la terreur de la guerre et les violences impérialistes (dont la France porte beaucoup de responsabilité).

Ces arguments ne servent qu'à justifier et conforter l'idéologie capitaliste et libérale et à faire le nid du patronat et des idées d'extrême droite.

D'ailleurs certains groupuscules d'extrême droite s'en donnent actuellement à cœur joie, organisant des rassemblements dans certaines villes devant les CADA (centre d'accueil pour les demandeurs d'asiles), cataloguant les réfugié-es d'« enfants de DAESH ».

Ces propos visent chaque jour à nous diviser un peu plus, en désignant un bouc émissaire pour nous faire oublier que le vrai problème n'est pas d'accueillir ces migrant-es, mais bien les conséquences dramatiques des politiques gouvernementales et patronales qui détruisent chaque jour la vie de milliers de travailleurs et de travailleuses. En fermant les usines, en imposant par la force et la répression une loi que 70% de la population rejette, en rognant un peu plus les droits des plus précaires (convention de l'assurance chômage par exemple).

Pour la CNT, nos ennemis seront toujours la bourgeoisie et le patronat ! Travailleur-euses immigré-es et français-es : même patron, même combat.●

La CNT



Champigny contre le déni

Naissance d'une section interpro à Champigny-sur-Marne.

Marre de payer la note ! Remplacements non assurés, baisse des moyens, dégradation des conditions de travail et de la qualité du service public, recul des acquis sociaux... Une section CNT interpro vient d'être créée à la mairie de Champigny.

Alors que l'équipe municipale organise des événements autour des 80 ans du Front Populaire, nous sommes forcés de constater qu'elle prend de plus en plus souvent des décisions allant dans le sens d'une dégradation constante des conditions de travail de ses personnels et de la qualité du service rendu à la population.

Au prétexte – bien commode et savamment rabâché – d'une baisse (indéniable) des dotations de l'État, elle planifie localement la mise en place d'un plan d'austérité comparable à celui qu'elle condamne au plan national.

Alertée à de nombreuses reprises de l'augmentation des situations de mal-être au travail dans plusieurs services, la municipalité adopte une insupportable posture de déni de la réalité. Pire, elle nous rabâche qu'elle améliore notre quotidien en dépit des pièges tendus par le vilain gouvernement, le vilain préfet ou le vilain capitalisme mondialisé (comment contester ?).

« Tout en reculant on s'dit qu'on avance, on accélère, on tourne en rond » (Lavilliers)

Nous avons choisi une section interprofessionnelle parce-que les travailleurs-euses, quel que soit leur métier ou leur statut, ont les mêmes

intérêts. Parce qu'on est plus fort uni-es que divisé-es. Parce-que, à qui que l'on s'adresse dans les services de la collectivité, les problèmes rencontrés sont souvent les mêmes : réduction des moyens humains et matériels, surcharge de travail, pressions hiérarchiques...

Syndicat autogéré, fonctionnant sans subvention, sans permanent-e ni chef, la CNT travaille sans concession à l'émergence d'une autre société, libertaire, égalitaire et solidaire. C'est collectivement que les luttes y seront décidées, collectivement que des moyens d'action seront imaginés et mis en œuvre !

La liberté comme base, l'égalité comme moyen, la fraternité comme but. ●

CNT ETPICS 94-
Section Champigny-sur-Marne

<cntchampigny94@gmail.com>

La municipalité revient sur un acquis

Nîmes impose la dîme syndicale.

A compter de janvier 2017, la municipalité de Nîmes exigera une contribution financière pour les organisations syndicales occupant des locaux syndicaux mis à disposition par la ville. Depuis toujours, et suite à la destruction de la bourse du travail à Nîmes, il est convenu que la municipalité fournit gratuitement des locaux à l'ensemble des organisations syndicales ! La récente décision de mettre fin à cet usage est une remise en cause historique de l'exercice de nos droits syndicaux et elle illustre bien le choix politique des élus.

Historiquement, les bourses du travail ont émergé sous l'impulsion

des syndicalistes révolutionnaires et plus particulièrement de Fernand Pelloutier en 1887. La CNT s'inscrit encore et toujours dans cette vision, et continuera à œuvrer collectivement vers les bourses du travail porteuses de vie et d'émancipation des travailleuses et des travailleurs ainsi que de combats collectifs.

Au regard du développement de la précarité, des lois patronales et gouvernementales qui remettent en cause au quotidien les acquis sociaux (l'Ani, Loi Macron, Loi El Khomri, réforme de l'Unedic, etc.), la CNT revendique avec force depuis 2007 l'idée de la création à Nîmes d'une bourse du travail administrée par

les organisations syndicales elles-mêmes.

La CNT s'inscrira dans les différentes mobilisations unitaires à venir, pour la défense des locaux syndicaux et de leur gratuité aux côtés des organisations syndicales CGT 30 et de SOLIDAIRES 30 qui sont elles aussi directement concernées par cette mesure antisyndicale.

La CNT revendique donc le maintien de la gratuité des locaux syndicaux, et la création d'une véritable bourse du travail. ●

CNT Gard

Je suis une femme, pourquoi pas vous ?

Week-end féministe en janvier au Mans.

Le 21 et 22 janvier 2017, la CNT de la Sarthe, Alternative libertaire et des individus organisent un week-end féministe. Expos, vidéos, débats, librairie, coin enfants... Trois salles dans un même lieu, la rotonde de la maison des syndicats et des Associations (près du palais des congrès).

Le programme est encore en construction mais on sait déjà que :

- Irène Pereira* présentera une intervention sur la question du consentement (GPA, prostitution...) : consentement et conditions sociales, avec un parallèle avec le contrat de travail dans l'entreprise capitaliste.

- des militantes parleront de l'articulation des exploitations domestique et professionnelle. C'est parce que les femmes s'occupent de tout le monde qu'on leur confie les

boulots dits de « care ». C'est parce qu'elles sont responsables de la vie domestique qu'on leur file des temps partiels. C'est parce qu'elles sont en couple que leur salaire est toujours « d'appoint »...

- une syndicaliste parlera de femmes, syndicalisme et combats.

Il y a aura des ateliers non mixtes, et peut-être des mixtes. Quelques idées, encore en réflexion :

- injonctions faites aux femmes ;
- atelier artistique (slogans sur T shirts, dessiner des vulves...)
- bonnes pratiques en gynéco par une interne en médecine.

Il y aura aussi à boire et à manger. Programme détaillé à venir. ●

Informations : <christine@libreemail.net>

* Universitaire, sociologue et philosophe, elle préside l'Iresmo, Institut de recherche, d'étude et de formation sur le syndicalisme et les mouvements sociaux.



Affiches révolutionnaires espagnoles

Entre 1936 et 1939, des milliers d'affiches ont été éditées dans l'Espagne républicaine ainsi que dans les pays qui la soutenaient. Les concepteurs du site « *Les affiches des combattants de la liberté* » ont déjà publié deux livres sur le sujet (Éditions Libertaires, 2006 et 2007).

Ils souhaitent maintenant couvrir l'ensemble de la production d'affiches de cette époque en les commentant et en présentant leurs auteurs. ●

Le site : <http://affiches-combattants-liberte.org/fr/>

Info piquée dans la feuille du Cira, le Centre International de Recherche sur l'Anarchisme de Marseille : <http://cira.marseille.free.fr/>



Affiche, 1936, Gallur, Colonne Maroto Grenade



Affiche, 1936 ?, Monleon

Les raisins de la colère

Les vendanges école de la soumission, et opportunité de solidarité.

Les vendanges moment festif et familial, c'est du passé. Sans travail à Barcelone, quatre Catalanes du Sud ont pourtant tenté leur chance en Catalogne Nord, en Pyrénées-Orientales.

« Le salaire en France est un peu plus élevé qu'à Barcelone, mais ici, la plupart des patrons proposent le salaire minimum (9,67 € brut) et n'offrent pas où pouvoir loger, ni manger, ni même de l'eau dans notre cas.

On a trouvé du travail dans la grande propriété du Mas Amiel, même si des compagnes qui ont vécu l'expérience nous avaient prévenues des mauvaises conditions. Constamment traitées par la direction de façon autoritaire et méprisante, jamais nous n'avons su combien d'heures nous devions travailler. Après plusieurs semaines sans congés, la plupart des repos n'étaient pas bien définis. Pendant toute la journée en plein soleil de cet été de canicule, le patron n'a pas fourni d'eau, ce qui est pourtant une obligation d'après la convention de ce secteur. La plupart des salarié·es devant préserver leur emploi d'une année à l'autre doivent supporter ces abus sans rien dire.

La convention des vendanges est une convention spécifique, ambiguë,



qui permet une interprétation très ample, ce qui permet aux patrons de pouvoir traiter les travailleurs comme bon leur semble, leur objectif étant de s'enrichir chaque fois davantage. Nous avons lu que les patrons devaient obligatoirement offrir aux travailleurs un lieu et des conditions sûres. Mais l'ambiguïté des textes permet aux patrons de se défilier face à leurs obligations de fournir un hébergement, c'est d'ailleurs ce que font la plupart. Comme d'ailleurs la SARL « Vyva Francia » qui propose de camper au milieu des vignes, sans eau potable et à 3 km du village le plus proche compliquant la capacité à faire des courses pour manger et autres nécessités, surtout sans véhicule comme c'était notre cas.

Comme la plupart des vendangeurs, nous avons du vivre et dormir agglutinés sous des tentes, rendant difficile voire impossibles les temps de repos,

alors, que les vendanges, travail pénible rendait alarmant notre état physique et psychique.

Cette expérience nous a fait réfléchir et comprendre ce que vivent et ont vécu ces personnes contraintes de se déplacer du lieu pour chercher du travail, ou exilées pendant le franquisme et qui maintenant ont fait leur vie à Perpignan. Nous avons pris conscience de la valeur de l'hospitalité et de l'appui mutuel. Les oliviers où nous installons notre tente qui nous abrite du soleil pendant les mois de vendanges, la fontaine où nous prenons de l'eau chaque matin, les gitans et les compagnes et compagnons de la CNT qui nous accueillent comme si nous étions chez nous, ils sont notre toit, notre abri.

Ce goût amer des vendanges a été compensé par toute cette solidarité des compagnons de travail et de toutes les personnes que nous avons croisées pendant notre voyage.

Parce que nous savons qu'existe une alternative, nous continuerons à revendiquer et dire qu'ici et maintenant, le monde est à nous. » ●

Propos recueillis et traduits du catalan par la CNT 66, à Perpignan (septembre 2016)

La terre, ça s'autocolle

« Partageons la terre, partageons ses ressources » ; « L'agriculture industrielle n'a pas d'avenir » ; « Le productivisme, c'est plus de profits pour quelques-uns et la servitude pour tous les autres » ; « Travailleur(se)s des espaces verts, un beau métier... sous payé. Rejoins

la CNT. »

La FTTE. Fédération des travailleur·euses de la terre et de l'environnement vient de réaliser un nouveau stock d'affiches et autocollants disponibles à prix libre. ●

Consultable sur le site www.cnt-f.org/ftte/. Commande uniquement par mail : ftte@cnt-f.org

POUR UNE PAYSANNERIE ★
AUTONOME & SOLIDAIRE
COOPERATIVES DE PRODUCTION
DE DISTRIBUTION
LUTTES FONCIÈRES
ENTRAIDE
REFUS DES
NÉCROTECHNOLOGIES
DÉSINDUSTRIALISATION
DE L'AGRICULTURE

FEDERATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
WWW.CNT-F.ORG/FTTE

Coincé dans l'ascenseur social

L'égalité des chances, en théorie ou en pratiques ?

Quand on veut affadir un mot dont la portée est révolutionnaire, on lui accole un adjectif ou un complément du nom. Avec la formule « égalité des chances », nous avons affaire à un véritable retournement.

■ Les racines du problème

La formule laisse entendre que chacun part dans la course dans les mêmes conditions et que les meilleurs gagneront. Il s'agit donc bien d'un postulat où il n'a jamais été question d'avancer vers l'égalité. Le concept même laisse percevoir que la conclusion de cette égalité des chances sera inégalitaire puisque chacun se verra attribuer une place dans la pyramide sociale en fonction de son rang d'arrivée. L'ajout d'un complément a transformé une valeur en son contraire.

■ Le mérite comme trompe-l'œil

Les partisans de l'égalité des chances utilisent souvent le terme de mérite (bourse au mérite, salaire au mérite). Cette notion laisse entendre que celles et ceux qui réussiront seront les personnes qui auront fourni le plus d'effort. Dans la réalité, chacun-e ne disposant pas des mêmes facilités, la réussite n'a pas grand chose à voir avec l'effort sauf dans des cas marginaux. Au lieu d'être une prime à l'effort, le mérite vient conforter et justifier un état de fait inégalitaire.

■ Un leurre et une justification contre les « perdants » du système

Il n'est plus à démontrer que la réussite scolaire et professionnelle

dépend bien plus des conditions initiales (origine socio-culturelle, aptitudes acquises ou innées) que d'un quelconque mérite personnel. De nombreuses études sociologiques l'ont établi. Bien pire, on prête au système scolaire, vu comme « ascenseur social », une capacité à la porosité entre les classes sociales. Loin d'avancer vers une société plus juste, cette idée ne fait que renforcer le système en limitant la promotion des incompétent-es aux postes à responsabilité et en offrant une place dans la hiérarchie à celles et ceux qui, issues des classes sociales les plus défavorisées réussissent à tirer leur épingle du jeu de la compétition scolaire. Certains syndicalistes du début du 20^e siècle ne s'y sont pas trompés et ont affirmé leur « refus de parvenir »(1)

■ Égaux ou identiques ?

Aujourd'hui ceux qui raillent les « partageux » les prennent pour de doux rêveurs inconscients des réalités objectives. C'est une évidence pour le camp égalitaire que nous naissons toutes et tous différent-es et que dans la poursuite de nos vies, nos aptitudes physiques ou intellectuelles ne sont pas équivalentes. Nous n'avons jamais affirmé l'iden-

tité absolue des êtres humains. Au contraire, la différence des individus est une marque de fabrique de l'humanité. Cette humanité qui est justement notre point commun à toutes et tous et qui permet d'affirmer qu'aucune vie humaine n'a ni plus ni moins de valeur qu'une autre. Sur cette affirmation, nous posons notre exigence de l'égalité sociale, économique et politique.

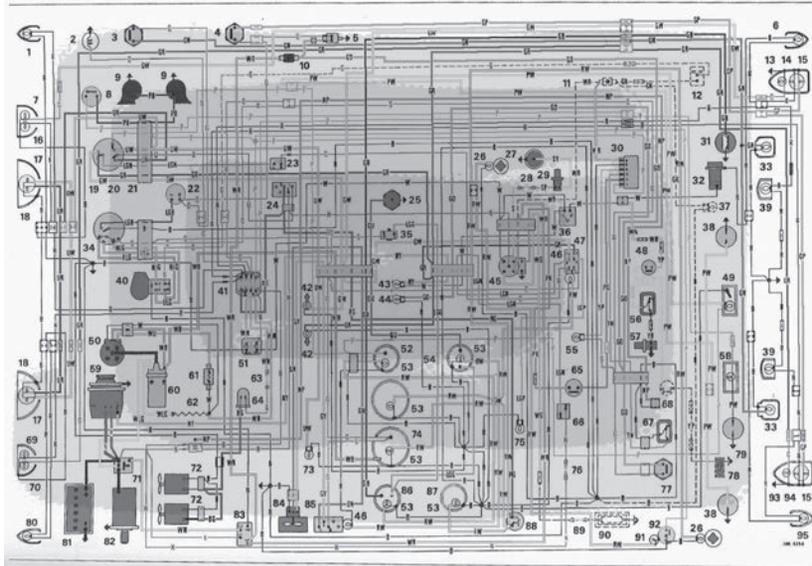
Tout autre fonctionnement d'une société revient à affirmer la supériorité de la vie de certaines sur celles des autres, comme dans les sociétés féodales ou d'ancien régime.

■ Et si on avançait vers l'égalité ?

Nous devons donc réaffirmer notre exigence d'égalité réelle et effective. C'est certainement la première des priorités de notre combat politique. Nous pourrions avancer vers l'égalité à travers nos luttes sociales et syndicales mais l'éducation a aussi un rôle à jouer dans cette grande épopée. Affirmer l'égalité en classe, c'est bien sur supprimer les classements, les notes et moyennes. C'est aussi refuser de hiérarchiser les savoirs, savoir-faire et savoir-être, quelque soit leur champ : scolaire ou académique, intellectuel, artistique, physique, manuel, social... et au contraire les valoriser tous à travers une pédagogie coopérative. Une telle pédagogie permet en effet que chaque enfant puisse faire valoir ces points forts tout en l'amenant à percevoir ceux des autres. ●

Franck Antoine, professeur des écoles en REP, CNT 34 éducation santé social

(1) lire Le refus de parvenir de Marianne Enckell, du Cira de Lausanne, 40 pages, Indigène éditions, 3,10 €.



Pédagogie de lutte & lutte pour la pédagogie

Retour de stage de formation syndicale conjointe Sud-CNT-Icem.

Pédagogies alternatives et syndicalisme : nous étions une centaine à échanger sur nos pratiques, les 13 et 14 juin dernier à la bourse du travail de Béziers, organisé par la CNT Éduc-Santé-Social 34, l'Icem 34 et Sud Éduc Languedoc-Roussillon.

Irène Pereira, professeur à l'ESPE de Créteil, a d'abord rappelé les liens inséparables entre pédagogie alternative et syndicalisme, depuis les expériences d'éducation ouvrière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles menées par des anarchistes comme Paul Robin, Sébastien Faure, Madeleine Vernet, qui ont imaginé ces pédagogies révolutionnaires comme des biais de transformation de la société. Alors que l'apport de Célestin Freinet est encore présenté comme l'adaptation du système scolaire d'alors à son infirmité, il est utile de redire son engagement pédagogique et politique, héritier indéniable de l'éducation ouvrière anarchiste. Irène Pereira a rappelé que même si l'Éducation nationale s'ouvre à quelques éléments de pédagogie coopérative (le conseil, les messages clairs), ils sont clairement vidés de leurs sens et la raison pour laquelle ils ont été créés : la lutte.

Le but du stage étant de faire vivre l'autogestion, une assemblée générale organisationnelle a été forte de propositions ouvrant sur des ateliers riches de contenu. Certain-es ont appris de leurs collègues le fonction-



nement de classes coopératives, bénéficiant de conseils pour s'y lancer. Les réflexions ont porté sur la critique de l'autorité dans la classe, le conseil coopératif, l'autonomie des élèves, la gestion des conflits et sur comment ne pas reproduire les inégalités sociales. La deuxième journée s'est attachée aux principes de démocratie directe pour nous, pour les élèves. Des collègues en poste ont expliqué comment le conseil coopératif a été mis en place dans leurs classes et comment le faire vivre le plus démocratiquement possible.

Partie prenante du mouvement social en cours, nous sommes sorti-es manifester à Béziers aux côtés de Sud éducatif, et de la CNT des travailleurs de la terre de l'Hérault, qui n'avaient jamais vu autant de drapeaux CNT dans le ciel de Béziers. Devant la mairie d'extrême-droite, nous avons crié notre profond dégoût à Bruno Ménard et sa politique raciste, nationaliste. En fin de manif à la gare, un concert s'est improvisé et les rails ont été occupés une

bonne demi-heure.

Succès de cette formation collective sur notre temps de travail, grâce aux talents de chacun-e, ces deux jours ont permis des rencontres entre enseignant-es qui n'auraient peut-être pas pu se parler sans ça, et de mutualiser des pratiques éprouvées sur le terrain, bien plus efficaces que ce qu'on nous montre en animations pédagogiques.

Seul bémol : certain-es participant-es ont été confronté-es à des tracasseries et pressions de leur hiérarchie pour les dissuader de venir au stage. Par crainte de sanctions, d'autres se sont abstenus. Participer aux stages syndicaux est pourtant un droit, qui prévoit jusqu'à 12 jours par an. Nous ne sommes pas responsable de la gestion administrative chaotique, manquant de moyens humains et matériels, du personnel de l'Éducation nationale. Tout refus est intolérable. ●

CNT ESS 34

Bâtons-nous !

Notre-Dame-des-Landes : la symbolique des bâtons contre la menace d'évacuation.

Tout le monde se l'est promis : « *Ce bâton, on le laisse ici, enfoncé dans la terre de la Zad, et on reviendra le chercher en cas d'attaque* ». Le slogan général est aussi explicite : « *Nous sommes là, nous serons là !* ». Si le gouvernement montre les crocs, Valls ayant promis l'évacuation militaire de la Zad à l'automne, cette crispation autoritariste a provoqué en retour un raffermissement des liens entre opposant-es, paysans, asso citoyennes, riverains, zadistes, naturalistes, comités dans toute la France contre le projet d'aéroport. L'appellation « *et de son monde* » qu'on adjoint à ce projet est communément admise par toutes et tous... Signe que les enjeux partagés dépassent le seul abandon du projet, des pancartes et banderoles ficelées aux haies d'épineux ou aux murs des fermes occupées le rappellent : « *Expulsions, ni ici ni à Calais* » ou « *Ici comme ailleurs, riposte féministe contre les violences sexistes* ». À Vinci « *et son monde* », la Zad oppose son propre univers, fort de valeurs, de solidarités et de revendications. Malgré les divergences stratégiques et idéologiques entre composantes, chacun veille à ne pas raviver des querelles, avec une belle intelligence politique.

■ La symbolique du bâton

Le 8 octobre, le rassemblement « *Que résonnent les chants de nos bâ-*



tons » a démontré la détermination et la cohésion de ces divers courants d'opposant-es. La symbolique du bâton a été choisie en hommage à Michel Tarin, paysan, militant de longue date contre cet aéroport en plein dans son bocage, décédé en 2015. Membre de « *paysans-travailleurs* », il s'était rallié dès le départ au combat du Larzac. En 1978, une marche de paysans et militant-es du Larzac avait fait sonner ces bâtons de berger en arrivant à Paris. Mais ce bâton est aussi l'arme des jacqueries, des gueux des campagnes, des colporteurs, des gamins de la Guerre des Boutons. C'est du bois dont on fait les palissades. Fichés dans un talus, ces dizaines de milliers de bâtons avaient la fière al-

lure d'une crête punk en bois, semblable à ces systèmes de défense hérissant des pieux pour protéger un oppidum gaulois contre les légions romaines. Un pied de nez à l'opération que des états-majors policiers et gendarmes avaient subtilement baptisée « *César* » en 2012 et qui a échoué à évacuer la zone à défendre. Depuis, les liens entre opposant-es se sont raffermis, nourris dans la lutte, l'organisation, la confiance et la durée.

■ Chantiers, chantières

Comme toujours, le week-end a mobilisé les forces vives de la solidarité pour des chantiers collectifs, pour retaper une ferme hors périmètre de la Zad, nouvellement occupée comme un lieu féministe (ou plus précisément meufs-trans-pédégouines), ou en construisant deux hangars à la solide charpente, tout en tenons et mortaises, le « *hangar de l'avenir* » pour ouvrir un atelier de menuiserie, et l'autre « *de la défense* », en bordure de la Zad, pour accueillir les militant-es si une vaste attaque rendait l'intérieur du périmètre de la Zad hors d'atteinte. Les tritons rebelles de la zone humide ont de nouveaux amis, des milliers de bâtons, et tout le monde autour. ●

Nicolas, interco Nantes

NOTRE-DAME-DES-LANDES

Que faire en cas d'expulsion ou démarrage des travaux sur la ZAD



La défense de la ZAD repose sur notre réactivité en cas d'intervention. C'est le nombre et la diversité des tactiques qui a permis la victoire lors de la tentative d'expulsion en 2012. Sur le terrain mais aussi partout ailleurs, soyons nombreuses et nombreux à nous tenir prêt-es.



S'INFORMER

en s'appuyant sur des sources fiables :

- <http://zad.nadir.org>
- <http://acipa-ndl.fr>
- sur twitter @ZAD_NDDL

RELAYER

des informations vérifiées :

- Dans vos réseaux
- Sur vos sites internet
- Via les réseaux sociaux

#NDDL



Tou.te.s à NDDL le 8/10



S'ORGANISER

près de chez soi :

- en contactant un comité de soutien <https://comites-ndl.blogspot.fr/>
- par des actions décentralisées <https://adopteunsoustraitant.noblogs.org/>

SE DÉPLACER

Pour venir sur la ZAD, consultez les informations pratiques, s'équiper et imprimer une carte (tout sur zad.nadir.org)



FAIRE UN DON

PAR CHÈQUE

"Vivre sans aéroport", chez la famille Herbin, Liminbout, 44130, Notre Dame Des Landes

PAR VIREMENT

La Banque postale Etablissement : 20041Code Guichet : 01011

N° de compte : 1162852D032 Clé RIB : 36 IBAN : FR83 2004 1010 1111 6285 2D03 236

BIC : PSSTFRPPNTE

Le masque de la démocrasentative

État d'urgence, état des lieux. Sécurité et croissance économique comme moyens d'oppression.

À travers les gouvernements (tous partis confondus), l'État incarne une très chère « démocratie représentative ». L'idée loufoque, pour gérer nos vies et nous encadrer, c'est d'élire des représentant-es du peuple (soi disant), qui appuient leurs légitimités sur le principe de la méritocratie, ayant fait de longues études et n'ayant pour la

majorité jamais travaillé, issues de classes richement bourgeoises. Cette élite fraye et se reproduit notamment avec l'élite des grandes entreprises capitalistes qui exploitent des travailleurs-ses... Cette élite très représentative d'elle même est donc censée nous gouverner. Tous les cinq ans, petite partie de chaises musicales et revoilà les mêmes. On voit bien l'arnaque !

Des années à se faire représenter par des élu-es de « droite », ras-le-bol, besoin de changement. En 2012 élection présidentielle, on ne cède pas au FN d'extrême droite (quasi du chantage électoral...). Ensuite, on nous vend que le changement c'est maintenant. Voilà le PS au pouvoir... Et en effet, ça change !

Le représentant de l'État élu se faisait le porte-parole du peuple écrasé



par le capitalisme : combattre la finance, comme si patrons et banquiers pouvaient se contraindre à des mesures sociales, dans l'intérêt des travailleurs-ses, de l'éducation, du logement, des libertés, etc.

Les masques tombent une fois de plus : lois sur le renseignement, loi Macron, loi Urvoas, loi Travail... tout y passe, c'est le temps de la surveillance, du droit punitif renforcé, du droit du travail assoupli, des libertés placardisées. Tout le contraire des annonces de départ... ça change vachement !

■ Ennemis du peuple

Tout comme chez nos camarades grec.ques, italien-nes, espagnol-es, entre-autres, les « espoirs » que représentaient Syriza, les partis politiques, le « Parti Socialiste », se sont avérés contre-populaires, contre-révolutionnaires.

La contestation s'élève et gronde un peu partout... ici elle finit enfin par éclater avec l'arrivée de la loi Travail, portée par la ministre El Khomri, pour mettre un terme au code du travail et en résumé mettre

les travailleurs-ses sur le même plan d'égalité que leurs exploités (patrons) en donnant à ces derniers tous les privilèges, du choix des horaires de travail au changement des congés payés, l'embauche de mineurs apprentis, le licenciement facile, etc. Voir les mesures concrètes ici <http://loitravail.lol/>

■ « Représentant-es » bien crispés-es

Face à la contestation et au mouvement social dans la rue, manifestations, blocages et grèves, leur réponse est la répression et la violence. Ne parvenant pas à mater le peuple, le gouvernement utilise encore l'autoritarisme et coupe court à tout débat au parlement en ayant recours au 49.3 : trois fois ! Cette loi n'est donc pas « adoptée » comme le titrent les médias corrompus, mais bien imposée !

Parallèlement, une série d'attentats a frappé depuis plusieurs mois la France rituellement présenté comme pays des droits de l'Homme. Dans un contexte d'impopularité record pour un gouvernement français, les sondages et les points de l'opinion publique ne contredisent pas ce constat.

Le 7 janvier 2015, le pays est frappé par un attentat visant des dessinateurs-trices qui avaient caricaturé le prophète. Passées les manifestations spontanées, ces chers représentant-es au gouvernement organisent



une marche, de nombreux chefs d'État sont présentes, dictateurs corrompus compris en tête. Le pouvoir de l'État reprend vie, sa police y est même applaudie. L'État prend nombre de mesures sécuritaires : plan Vigipirate renforcé, présence de l'armée sur le territoire, contrôles accrus, etc. Malgré tout, un nouvel attentat frappe Paris le 13 novembre 2015, dans une salle de concert faisant des centaines de victimes. L'état d'urgence est annoncé par le président.

■ L'état d'urgence impuissant

Résultant de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955, l'état d'urgence est applicable « soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique ». Déclaré par décret pris

en conseil des ministres, il offre aux autorités civiles, dans l'aire géographique définie, des pouvoirs de police exceptionnels sur la circulation et le séjour, la fermeture des lieux ouverts au public, la réquisition des armes, voire un renforcement des pouvoirs de police en matière de perquisition et de contrôle des moyens d'information. Au-delà de douze jours, l'état d'urgence ne peut être prorogé que par une loi.

On nous rabâche que tout est mis en œuvre pour notre sécurité ! Depuis le 13 novembre 2016, l'état d'urgence a été prolongé... la sécurité est à son maximum et un nouvel attentat a lieu à Nice : un camion fonce sur la foule et un terroriste écrase et tire sur la foule en plein 14 juillet, dans une ville des plus sécuritaire du pays !

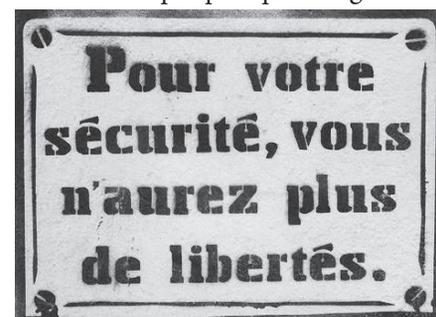
Les fourberies du gouvernement ont du mal à fonctionner, le peuple

n'est pas dupe.

Parallèlement, le mouvement social s'impose sous l'état d'urgence en mars 2016 et le gouvernement réprimera les lycéens à coup de flashballs, de gaz et de matraque, idem pour les salarié-es mobilisé-es sur des blocages et des grèves. Grâce à l'état d'urgence le gouvernement attaque violemment le peuple !

■ Sécurité, quelle sécurité?

Ce n'est certainement pas de la sécurité du peuple qu'il s'agit mais





bien celle du gouvernement, de l'État et du système capitaliste dont il est question ! Finissons-en !

Suite aux attentats revendiqués par Daesh, la réponse du chef de l'État français est d'intensifier la guerre et les bombardements en Syrie et en Irak, faisant des centaines de morts dans le camp des civils ! Des frappes aériennes, mais aucun soutien aux combattant-es kurdes qui luttent contre Daesh depuis des dizaines d'années sur le terrain mais qui se retrouvent coincé-es entre Daesh et son alliée de circonstance, la Turquie d'Erdogan.

Aucun soutien car une révolution est en cours, un projet de société alternatif existe, menace et remet en question les pouvoirs en place...

À nous de contester les guerres qui, on le voit clairement, ne sont pas la solution aux problèmes mais la cause en grande partie.

À nous d'être solidaires avec les peuples en lutte. À nous de nous organiser pour mettre à jour une nouvelle société : égalitaire, anti autoritaire, libertaire, pour l'écologie, le féminisme, sans classe et non discriminante. À nous de choisir et de nous organiser !

2017 : Soyons ingouvernables ! Reprenons le contrôle de nos vies (et c'est pas par les urnes que ça se passe) ! ●

Pat et Lucas CNT 13

**Les capitalistes
ont besoin des
ouvriers**

**les ouvriers
n'ont pas besoin
de capitalistes**

28 pages animées, autant d'intérimaires

Deux brochures à télécharger, produites à Grenoble et Nantes.

■ Animation

« Animation et précarité. S'organiser et se battre contre l'exploitation. Quelques outils à destination des animateur-trices ». Au sommaire : Les animateur-trices... Tentative de définition. Un outil d'émancipation ou un outil de maintien de l'ordre ? Concurrence et précarité, les conditions d'exploitation aujourd'hui. S'organiser : Pourquoi et comment ? Connaître ses droits. Associations de Grenoble en danger.

Cette brochure de 28 pages est née du constat de la grande précarité des salarié-es de l'animation, face à laquelle aucune réaction collective ne se fait entendre. Pourtant, malgré la diversité des situations et la multitude de contrats existants, tous plus précaires les uns que les autres, nous sommes nombreux-ses à porter auprès des publics les mêmes valeurs d'émancipation, de solidarité. Mais nous oublions trop souvent de les appliquer à nous-mêmes, trop peu



soucieux-ses de nos conditions de travail et de la lutte de classes qui se joue dans notre secteur. La réforme des rythmes scolaires et les baisses de subventions ont mis en évidence les divergences d'intérêts et la nécessité de s'organiser à la base.

Par oubli, méconnaissance, nous ne saisissons pas assez l'histoire de notre métier pour lui redonner un sens politique, exiger de meilleures conditions de travail. Outil

pratique d'info, mais aussi et surtout un prétexte pour se rencontrer, débattre, s'organiser, cette brochure doit servir à briser l'isolement. ●

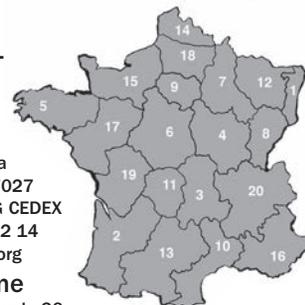
À télécharger ici :

www.cnt-f.org/ul38/wp-content/uploads/Brochure-couleur-A5-page-par-page.pdf
ou avec un moteur de recherche : CNT 38 «Animation et précarité»

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.

Bureau confédéral

5, place des charrons 57000 Metz
06 52 17 93 54 mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o Lucha y Fiesta
BP 30017 67027 STRASBOURG CEDEX
1 09 52 91 12 14
alsace@cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue Sanche-de-Pomiers, 33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT Aquitaine, BP 80099, 33704 Mérignac
Culture Aquitaine 36, rue Sanche-de-pomiers, 33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT Salle Poly, place Poly, 63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif CNT de Saône-et-Loire BP 3, 71290 Cuisery
interco71@cnt-f.org
06 01 22 17 94
Syndicats CNT Nièvre BP 25, 58018 Nevers-Courlis

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT BP 30423, 35004 Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

259, rue de Bourgogne, 45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne BP 90009, 51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org
Syndicat intercorporatif CNT Jura BP 98, 39140 Bletterans cedex

9 Île-de-France

Union régionale CNT 33, rue des Vignoles, 75020 Paris
01 43 72 95 34
br.jp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT BP 90256, 6 rue d'Arnal 30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin 6, rue de Gorre, 87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle 5, place des Charrons, 57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT 18, av. de la Gloire, 31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord Pas-de-Calais

Picardie
Union régionale CNT 32, rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados BP 02, 14460 Colombelles Syndicats CNT Seine- Maritime BP 411, 76057 Le Havre CEDEX Syndicat CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000 bâbords 61, rue Consolat 13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord Pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT 20, rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT 44, rue Burdeau 69001 Lyon

■ Guide pratique de l'intérim

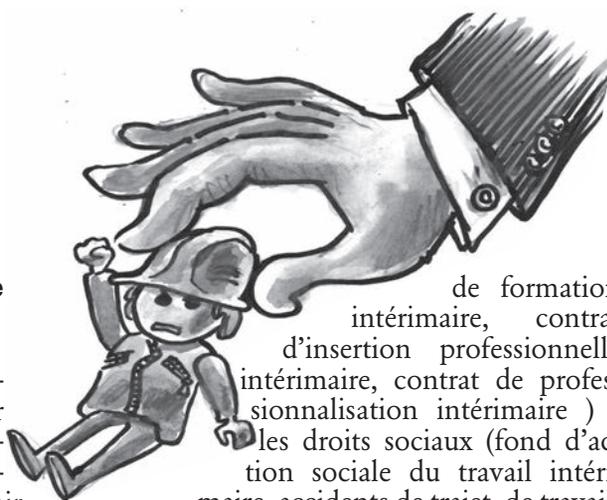
L'intérim ? Un outil du patronat pour maintenir les travailleurs-euses dans la précarité afin de pouvoir les soumettre à des conditions de travail inacceptables et à un recul des acquis sociaux. La CNT 44 a rédigé cette brochure pour les travailleurs-euses intérimaires qui ignorent trop souvent leurs droits de base, d'autant plus syndicaux, et leur capacité à s'organiser collectivement malgré la précarité.

Outre des témoignages, la brochure de 28 pages aborde les questions d'indemnité de fin de mission et d'indem' compensatrice de congés payés ; le droit à la formation (fonds d'assurance formation du travail temporaire, compte personnel de formation, congé individuel

de formation intérimaire, contrat d'insertion professionnelle intérimaire, contrat de professionnalisation intérimaire) ; les droits sociaux (fond d'action sociale du travail intérimaire, accidents de trajet, de travail, maladie professionnelle, invalidité, congés de maternité ou d'adoption, arrêt maladie, comment ça se passe ?) ; la complémentaire santé, les droits « portables », la représentativité, le droit de grève. Voter, être éligible ? Le CDI en intérim dans la prolongation de l'ANI. L'intérim à haut risque et ses redoutables stats d'accidents du travail. ●

À télécharger, imprimer, faire circuler :

www.cnt-f.org/ulnantes/IMG/pdf/brochure_avec_mutuelle.pdf
Ou
UL CNT Nantes, onglet « droit du travail »



Abonnez-vous au Combat syndicaliste !

Directrice de la publication
Marie-Pierre Aiello
CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93
Rédaction
combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13 c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille
Administration
cs-administration@cnt-f.org
CS c/o CNT 33, rue des Vignoles 75020 Paris
Abonnements
cs-administration@cnt-f.org
Voir le coupon dans votre journal
Impression sur papier certifié PEFC
Imprimerie Étoile
Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois. Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqués.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !

Des sous, des sous, une souscription

Dix ans après les faits, la condamnation de notre camarade court toujours.

La répression du mouvement social accumule les condamnations, mais n'oublie pas les sanctions antérieures.

Militant de la CNT 57, notre camarade Fouad Harjane a été définitivement condamné, suite à l'incompréhensible décision de la cour de cassation de ne pas étudier sa requête, pour l'occupation des voies de la gare de Metz en mars 2006.

Cette action, initiée par la Coordination nationale des étudiants en lutte contre le projet de CPE, Contrat première embauche, et relayée à Metz par l'Assemblée générale de grève de l'université, n'avait

alors rien d'une action isolée : dans de nombreuses autres villes, les blocages économiques et les grèves se multipliaient. Seul interpellé, après coup, lors d'une mobilisation d'environ un millier de personnes, Fouad Harjane est donc aujourd'hui condamné à verser à la SNCF près de 40 000 euros, au titre de dommages

et intérêts. Sa condamnation ne saurait être interprétée que comme une justice pour l'exemple. Il s'agissait de cibler non seulement un militant identifié d'une organisation, la CNT, mais également des pratiques : auto-gestion des luttes, action directe de celles et ceux qui défendaient leurs intérêts.

Contre la répression du mouvement social ! Amnistie pour l'ensemble des militant·es.●



et intérêts.

Sa condamnation ne saurait être interprétée que comme une justice pour l'exemple. Il s'agissait de cibler non seulement un militant identifié d'une organisation, la CNT,

Nous en appelons à la contribution financière et à la solidarité de classe !



ne réclamaient pas l'amende, les sommes pourraient basculer vers la caisse de solidarité.

Chèques de soutien à l'ordre de la CNT (inscrire au dos « solidarité Fouad »), à envoyer à la CNT-trésorerie confédérale, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris.

Les sommes récoltées pour cette solidarité sont pour l'instant mises de côté. C'est-à-dire encaissées mais pas ajoutées à la trésorerie confédérale. La SNCF n'a pas exigé le versement de l'amende, ni pris contact pour envisager un échéancier. Mais c'est pour anticiper cette éventualité que l'appel est lancé. Si les chemins de fer français



Brésil

La sociale-démocrate brésilienne face à la grève générale

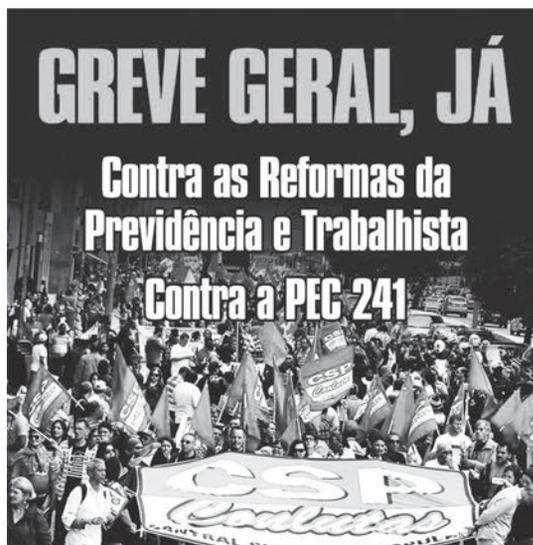
Le 29 septembre a eu lieu au Brésil une grève générale à l'appel de toutes les centrales syndicales, dont la CSP Conlutas. Celle-ci était initiée par les métallurgistes avec le mot d'ordre « Fora Temer », Dehors Temer. En effet, le nouveau gouvernement brésilien issu du coup d'État institutionnel veut remettre en cause, comme en Europe, le code du travail et le régime des retraites.

Les revendications anti austérité, et pour l'augmentation des salaires, sont aussi celles des employés du secteur bancaire en grève depuis plusieurs semaines. Ces mobilisations qui doivent, selon les déclarations de certaines centrales syndicales, mener à une grève générale interprofessionnelle, sont la réponse des travailleurs à ce gouvernement qui, à peine nommé, s'est empressé d'imposer les mesures pro patronales demandées par la bourgeoisie brésilienne.

■ Les attaques contre le travail dataient déjà de Lulla et de Rousef

Quand le PT arriva au pouvoir, dans un contexte de luttes sociales menées par les défavorisés, il porta certaines revendications populaires. Mais comme tout bon parti social-démocrate, il préféra s'allier à la bourgeoisie plutôt que de la combattre en devenant le garant de gauche de l'application des mesures d'austérité du FMI. Il entraîna à sa suite les secteurs syndicaux contrôlés par le PC-B, son allié, ainsi que ceux de la CUT, centrale syndicale majoritaire, issue de la gauche catholique et fondatrice du PT.

Cette politique de collaboration de classe donna quelques résultats au niveau de l'amélioration du niveau de vie des classes les plus pauvres et des classes moyennes basses. Le capital préférant céder



quelques miettes, plutôt que d'aller à l'affrontement avec un gouvernement qui non seulement ne l'attaquait pas, mais avait mis au pas certains mouvements sociaux de base, comme le mouvement des sans toits ou en partie celui des sans terre.

Le PT, issu de la résistance à la dictature, avait à sa tête un ancien ouvrier métallurgiste, même si sa carrière de permanent syndical, dans le syndicalisme réformiste et chrétien de la CUT, et son parcours politique, furent plus longs que son activité dans la profession. Il porta les espoirs d'une partie du peuple brésilien, non seulement d'une véritable justice sociale, ou d'une lutte victorieuse contre la corruption. Mais même sur ce terrain, la fré-

quentation de la bourgeoisie aura été contagieuse, et les politiciens « pétistes » s'enfonceront dans les affaires qui finiront par coûter au parti sa réputation et finalement le pouvoir.

■ Le chemin des grèves après l'impasse des élections

Suite aux diverses crises et à l'austérité imposées par le capitalisme, profitant de la faiblesse des organisations de travailleurs, le PT mécontent d'abord la classe moyenne, qu'il se vit obligé de ponctionner pour le compte du capital. L'austérité imposée par Dilma Rousef et la corruption endémique permirent le coup d'État institutionnel de la droite dure ultra libérale.

Privé des illusions politiciennes, les travailleurs brésiliens et les organisations de base reprennent le chemin des conflits de classe. Même si dans ce vaste mouvement revendicatif occulté par les médias, les arrières pensées électoralistes ne sont pas absentes, d'autres organisations de base, libertaires ou syndicalistes révolutionnaires, comme CSP conlutas, ont bien conscience que le retour aux illusions électoralistes ne sera qu'un retour en arrière. ●

Secrétariat international de la CNT

Écosse/Palestine

Plus hauts ils dressent leurs barrières, plus grands nous deviendrons !



Voilà la morale de l'histoire qui a vu la Brigade verte – nom de l'association des supporters antifascistes de la Glasgow Celtic – afficher sa solidarité envers le peuple palestinien. Lors du 1er match de qualification dans la Champions League de l'UEFA, contre l'Hapoel Be'er Sheva, équipe israélienne, les supporters écossais ont déployé des centaines de drapeaux palestiniens en soutien au peuple martyr.

Par conséquent, le club a été sanctionné à hauteur de €0.000 euros. La Brigade verte a donc créé un

hashtag pour récolter des fonds et payer l'amende: «#Match the Fine for Palestine» qui veut dire Égalons l'amende suite à notre soutien à la Palestine.

Ils ont été menacés par l'UEFA d'une 2ème amende s'ils récidivaient. Lors du match retour, les rebelles ont persisté et signé. En tout, ils ont récolté plus de €00 000 euros, un succès qui a très largement dépassé les attentes initiales. L'argent sera partagé par Medical Aid for Palestine (MAP), et le Lajee Center, un centre

culturel palestinien dans le Camp de réfugiés d'Aida, dont le seul terrain de football a été endommagé par des cartouches lacrymogènes israéliennes. ●

La page de Medical Aid for Palestine : <https://electronicintifada.net/tags/medical-aid-palestinians>

Et celle du Lajee Center sur facebook : <https://www.facebook.com/Lajee-Center>

Secrétariat international de la CNT



Amérique

N'oublions pas les prisonniers politiques amérindiens

Du 09 au 14 octobre s'est tenu à San Cristobal de las Casas (Chiapas, Mexique) le 5ème congrès du Conseil National Indigène (CNI), un espace de coordination entre communautés autochtones cherchant à reconstruire leur identité et leur autonomie dont font partie les Zapatistes. Cela a aussi été l'occasion de célébrer les 20 ans du CNI. Même si la volonté de résistance et les luttes des communautés amérindiennes sont toujours aussi fortes, cet anniversaire a été attristé par l'absence de tous ceux qui manquaient. Ceux qui sont tombés et ceux qui, victimes de la répression d'un gouvernement à la solde des multinationales, croupissent en prison.

■ **C**es Zapatistes en prison pour les 20 ans du CNI

Nous pensons tout particulièrement aux prisonniers de San Pedro Tlanixco, Pedro Sánchez Berriozábal, condamné à 52 ans de prison; Rómulo Arias Mireles, condamné à 54 ans de prison; Teófilo Pérez González condamné à 50 ans de prison. Ainsi qu'à pour Dominga González Martínez, Lorenzo Sánchez Berriozábal et Marco Antonio Pérez González, toujours en attente de leur peine.

Comme le disait le CNI dans son communiqué du 30 septembre

« Nos compas sont emprisonnés pour avoir défendu l'eau, le territoire et la vie de leur village. San Pedro Tlanixco a été qualifié par le mauvais gouvernement de village terroriste, alors qu'il n'a pas cessé d'alimenter la terreur durant des années durant une longue traque des comuneros qui ont défendu leurs ressources naturelles avec dignité, traque qui n'a toujours pas pris fin. Aujourd'hui nous répétons de nouveau leurs noms, et les avoir à nos côtés est une exigence pour laquelle il ne peut y avoir de répit. »

La communauté indigène nahua de San Pedro Tlanixco (État de Mexico-Mexique) a été victime de spoliation depuis près de 30 ans, d'abord du fait de la construction

de l'autoroute privée reliant Tenango à Ixtapan de la Sal, et ensuite du fait de l'accaparement de l'eau de ses sources par des chefs d'entreprises de production horticole mexicains et étrangers installés dans la municipalité de Villa Guerrero. Cela a abouti à la mort d'un de ses dirigeants et l'incarcération depuis 2003 des 6 camarades mentionnés plus haut.

■ **Des dizaines d'autres prisonniers politiques du CNI incarcérés pour avoir défendu terre et territoire**

Il faut répéter encore et encore que sous couvert de guerre contre les narcos, l'État mexicain mène une guerre sociale, tuant, emprisonnant, faisant disparaître ceux qui osent se lever contre sa politique de vol des ressources et d'expropriation au profit des multinationales locales et étrangères. C'est la guerre dénoncée par les Zapatistes menée par ceux d'en haut contre ceux qui luttent « en bas, à gauche » contre le capitalisme.

Un autre exemple, les 43 étudiants d'Ayotzinapa, dans l'État du Michoacan, disparus depuis maintenant plus de deux ans. L'école normale d'Ayotzinapa continue de subir la répression et les attaques du régime avec l'assassinat début octobre de deux étudiants supplé-

mentaires.

Il nous semble essentiel d'associer plus largement les prisonniers amérindiens dans d'autres pays comme Léonard Peltier, emprisonné depuis 40 ans aux Etats-Unis et les prisonniers Mapuches.

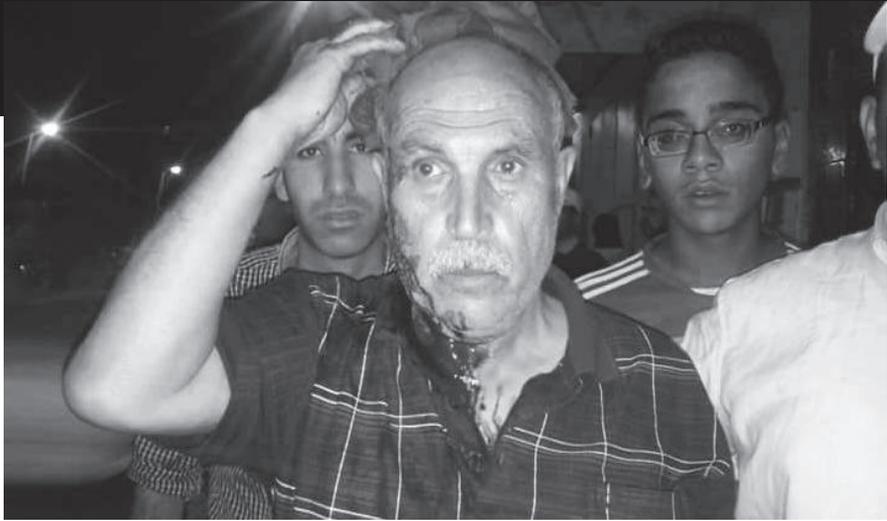
Le mercredi 12 octobre a marqué le 524ème anniversaire du début de la colonisation des Amériques avec son cortège de massacre et d'emprisonnement. Cette colonisation est toujours en cours comme en témoigne la lutte contre le projet d'oléoduc DAPL sur la réserve sioux de Standing Rock dans le nord Dakota.

La solidarité avec les luttes de là-bas et nos camarades amérindiens emprisonnés doit être l'expression de la lutte commune que nous menons tous contre l'hydre capitaliste sous ses formes et expressions multiples. ●

*François-Xavier,
Groupe de travail Amériques*



Maroc



H. Hannaoui, membre de la Voie Démocratique, blessé au crâne, lors d'une diffusion de tract appelant au boycott des élections législatives, le 30 septembre 2016, à Salé, banlieue de Rabat

Mobilisation pour la justice sociale et contre la mascarade électorale

Au niveau quantitatif, sur les 26 millions de Marocains qui ont le droit de vote, il n'y en a que 16 millions qui ont été enregistrés sur les listes électorales, d'une manière ou d'une autre. Le nombre d'inscrits sur les listes électorales ne dépasse pas les 14 millions alors que 75% des Marocains ont boycotté les élections législatives du 7 octobre 2016. De plus, six millions de Marocains résidants à l'étranger ne sont pas invités à s'exprimer dans ce scrutin.

Les mouvements sociaux marocains ont mené une campagne début octobre dans plusieurs villes marocaines appelant au boycott des élections législatives du 7 octobre 2016. Ma msawtinch [Nous ne voterons pas] est un hashtag qui a largement été relayé dans les rues et les réseaux sociaux en proposant un argumentaire favorable au boycott, contre la corruption, la répression, la torture et les arrestations politiques. Et en dénonçant de façon générale la domination totale de la monarchie qui a toujours tous les pouvoirs.

Dans la Constitution adoptée en 2011 (Constitution proposée par le roi dans l'objectif d'étouffer la mobilisation massive du mouvement du 20 février qui a touché l'ensemble du Maroc), le chef du gouvernement, quel que soit son poids politique, aide seulement à la création des ministères, qui ne sont que des "comités", pour appliquer, gérer et mettre en œuvre les projets royaux. Le ministère de l'intérieur, avec son passé noir dans la corruption et les pratiques de tortures, est toujours le responsable principal de l'organisation des élections.

En fait, le roi, chef d'État à vie, domine le champ économique avec des grands projets, contrôle les affaires étrangères, le ministère de l'intérieur et se positionne comme pré-

sident des institutions sensibles et stratégiques du pays (armée royale, pouvoir judiciaire...). Et il se considère aussi comme le commandeur des croyants (le pouvoir religieux). Dans ce cadre dictatorial, toutes les libertés sont réprimées, les inégalités augmentent et le taux de chômage explose. Le roi, conformément à l'article 48 de la Constitution, préside le Conseil ministériel, dont le premier ministre est un simple membre. Ce conseil ministériel est le grand laboratoire qui ne fait que gérer l'application des plans stratégiques du monarque en étudiant, en orientant et en imposant ceux-ci. Et depuis 1956, il est la cause de la misère que vit le peuple marocain. Les élections législatives du 7 octobre ne représentent, pour les mouvements sociaux, qu'une pièce théâtrale fictive conduite par les partis au gouvernement. Sachant aussi que "Sa Majesté" peut dans tous les cas, conformément à l'article 51 de la Constitution, dissoudre les deux chambres "élues" du Parlement. À la base, les partis élus se contentent de n'être que la majorité de "Sa Majesté", et même l'opposition appartient à "Sa Majesté". Rien de nouveau.

Les mouvements sociaux marocains ont subi un harcèlement incroyable durant la campagne de boycott. Des membres du parti marxiste La Voie Démocratique (seul parti politique appelant au boycott) ont

été gravement blessés et transportés à l'hôpital de Rabat le 5 octobre, à cause de la répression féroce durant une diffusion de tracts. De même pour des militants du mouvement du 20 février à Casablanca. La police a également arrêté un habitant qui a cassé une urne dans un bureau de vote le 7 octobre, et n'était toujours pas libéré le 14 octobre selon des sources proches. Dans un village pauvre et marginalisé du Sud Ouest du Maroc, les bureaux de vote ont compté zéro vote !

Sans surprise, les mêmes partis à la botte du pouvoir sont arrivés en tête de cette mascarade électorale, en premier lieu le parti du PJD (Parti Justice Développement, islamiste et libéral) qui a mené une politique contre le peuple ces cinq dernières années, avec une série de réformes antisociales, comme celle sur le système de retraite, tout récemment, ou encore celle sur l'augmentation des prix des produits de base.

Dans ce contexte politique, les Marocains ne s'inquiètent pas pour le déroulement de ces élections législatives, mais surtout pour le fait qu'elles ne représentent pas la volonté réelle du peuple. Celle qui est basée sur la défense de la liberté, la dignité et la justice sociale. ●

S.I., militant du Mouvement du 20 février

Le SI, c'est quoi ?

Pologne

«Lundi noir» contre l'ordre moral

Le 3 octobre dernier a eu lieu en Pologne une journée de grèves et de manifestations contre le projet d'interdiction totale de l'avortement par le gouvernement, nommée le «lundi noir». L'avortement était déjà interdit en Pologne depuis 1993 (date du concordat avec le Vatican) mais il fut autorisé dans les cas de : viol et/ou inceste, danger pour la vie de la mère, ou grave malformation du fœtus.

Une juridiction de classe qui interdit l'avortement et la pilule

Le nouveau projet de loi (proposé par une initiative "citoyenne" soutenue par l'église catholique) voulait donc l'interdire dans tous les cas (ceux cités en haut y compris) et interdire au passage la «pilule du lendemain». L'interdiction aurait touchée surtout les plus pauvres ne pouvant(e)s se payer un avortement «illégal» et encore moins un voyage à l'étranger dans ce but. Les politiciens qui veulent interdire l'avortement risquent d'empirer la situation des prolétaires. L'accès à l'avortement n'est donc pas qu' "une affaire de femmes" mais un champ de combat de par l'exploitation que subissent premièrement les femmes mais aussi l'ensemble des membres des familles modestes.

Grève générale pour le droit des femmes

À cause d'une loi sur les conflits sociaux qui interdit la grève pour des questions sociales ou économiques d'envergure nationale, exercer son droit de grève

ne fut possible qu'en prenant un jour de congé. Mais de nombreux patrons ont dû se rendre à l'évidence et maintenir leurs boîtes ou commerces fermés à cause du manque de personnel (et dans quelques cas pour cause de... solidarité avec le mouvement de grève). Malgré la météo très automnale les manifestations furent un succès car plus cent trente mille personnes se sont mobilisé(e)s pour montrer leurs mécontentement dans la plupart des grandes villes du pays. Aux dernières nouvelles, le gouvernement est en train de faire marche arrière et le texte initial de la loi a été rejeté au Parlement. Ce repli n'est que stratégique et le projet de loi risque de revenir sur la table au moment propice que se choisiront les dirigeants réactionnaires. Mais, comme toujours, la lutte paye. ●

Groupe de travail Europe
du secrétariat international de la CNT



Depuis de nombreuses années, la CNT travaille en solidarité avec des structures syndicales et associatives se revendiquant de la lutte des classes et de l'émancipation. Cette solidarité est prise en charge par le Secrétariat International, composé d'adhérents de toute la confédération et représenté par des mandaté-e-s, désignés par le congrès confédéral tous les deux ans.

Le développement des relations internationales reste d'abord un travail de base, mené par les syndicats et les militant.es eux/elles-mêmes. Le Secrétariat International apporte les conditions nécessaires pour que ces relations puissent se renforcer ; il ne s'agit en aucun cas de définir une tendance politique quelconque, mais de devenir l'expression de la solidarité internationale de tous les syndicats de la CNT.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

La solidarité internationale telle qu'envisagée par la CNT ne prend pas la forme d'un soutien de type « humanitaire » : nous sollicitons autant nos contacts dans les luttes syndicales que nous menons qu'ils le font pour leurs propres luttes.

Cette solidarité passe également par une veille permanente des événements liés aux droits sociaux des travailleurs-eus et à la qualité de vie de chacun dans les pays dans lesquels nous avons des partenaires.

FORMES D' ACTIONS

- * Signature de textes collectifs engageant la solidarité envers l'organisation demandeuse
- * Rassemblements de solidarité
- * Rencontres formelles avec ces organisations ou collectifs, en France ou ailleurs, afin de nouer des contacts et de nous former mutuellement
- * Association au projet général d'une organisation ou association
- * Missions sur le terrain pour établir de nouveaux contacts, maintenir les anciens, connaître la réalité du terrain, apporter notre soutien et nous former sur d'autres formes de lutte
- * Rencontres de branches. Lorsque nous recevons ou envoyons une demande de solidarité, nous nous efforçons de mettre en contact les branches d'industrie équivalentes (éducation, santé, BTP etc.).

COMPOSITION DU S.I.

Le Secrétariat International est divisé en groupes de travail (ou GT) recouvrant des régions plus ou moins étendues du globe : Palestine, Afrique, Amériques, Océanie & Europe. Pour visualiser ce travail, vous pouvez consulter le site du Secrétariat International <http://www.cnt-f.org/international>

Confédération Nationale du Travail
Secrétariat International
33, rue des Vignoles
75020 Paris



Soixante-dix piges !

La CNT française, née en décembre 1946.

70 piges et toujours pas à la retraite... « Fière de se proclamer la sœur de la CNT espagnole », la CNT française est née d'un congrès tenu les 7, 8 et 9 décembre 1946.

Le 25 décembre 1946, le numéro 24 de L'Action syndicale annonce cette création. Sous-titré « organe de la Confédération nationale du travail, section française de l'AIT », ce journal a d'abord été l'organe intérieur de la Fédération syndicaliste, section française de l'AIT. Lors des débats, Pierre Besnard propose de changer de nom du journal en Combat syndicaliste. Adopté. Le changement de titre sera effectif quatre mois plus tard, pour le numéro 1 du Combat syndicaliste de la CNT.

■ **Premier Combat.** Le premier journal nommé Le Combat syndicaliste est l'organe de la CGT-SR, dépendant de l'AIT, publié de décembre 1926 à aout 1939, soit 313 numéros.

■ **Délégués.** Pour ce congrès des origines, le compte rendu succinct de l'AS attestent de la présence de délégués de Bordeaux, Alger, Toulouse, Bâtiment Paris, PTT Paris, Limoges...

■ **Citation :** « *Le congrès constitutif de la CNT, après avoir entendu la lecture et les commentaires du rapport international ainsi que les explications fournies par le représentant de l'AIT et de son bureau occidental, déclare qu'il est pleinement solidaire de l'AIT et de toutes ses centrales nationales dans leur lutte pour le triomphe du syndicalisme révolutionnaire international.* »

■ **Risque de sombrer.** Le Marc, l'administrateur de l'Action syndicale « porte à la connaissance des congressistes que beaucoup de dépositaires oublient de régler les envois, ce qui crée, pour la trésorerie du journal, un découvert qui risque de le faire sombrer ».

■ **Pas tout ce qu'ils devraient.** Juhel, directeur de publication souligne que « Pour l'AS, les syndiqués ne font pas tout ce qu'ils devraient pour sa diffusion ».

■ **Puissance virile.** On lit parfois des choses étranges dans cette présentation du congrès constitutif: le même Juhel « demande aux délégués de prendre, pour l'avenir, des décisions viriles qui fassent de la CNT une puissante centrale syndicale ».

■ **Victoire, Tour d'Auvergne, Vignoles.** Le siège de la rédaction et de l'administration du CS est d'abord au 47, rue de la Victoire, Paris 9e, puis, à partir du n°4 (janvier 1948) au 39, rue de la Tour-d'Auvergne, 9e arrondissement, avant de se poser au 33, rue des Vignoles, dans le 20e, à partir de 1975.

■ **Pierre Besnard.** Le premier numéro du Combat syndicaliste (avril 1947) publie une longue nécrologie de Pierre Besnard, cofondateur de la CNT française et de la CGT-SR vingt ans auparavant, mort quelques semaines plus tôt, le 19 février.

■ **CE collabos.** Après une « chaude discussion », le congrès « estima que

les Comités d'entreprise ne sont que des organismes de collaboration de classe, dont le prolétariat ne peut rien retirer, tandis qu'au contraire, il donne les moyens, par la présence de ses représentants qualifiés, aux capitalistes chefs d'entreprise, d'utiliser toutes les connaissances des travailleurs. En outre, la non communication des bilans et comptes d'exploitation, ainsi que le secret qui les entourent, ne permettent pas aux ouvriers de se rendre compte de la marche exacte de leurs entreprises ».

■ **Contrôle de la production !** « Pour toutes ces raisons - et bien d'autres secondaires, le congrès préféra s'en tenir au contrôle syndical de la production, revendication syndicale qui n'a besoin pour s'exercer que de la mise en œuvre des moyens à la disposition du syndicat, sans aucune collaboration avec le patronat. »

■ **Expropriation comprise.** « Il convient de préciser que le contrôle syndical de la production va du droit de regard du syndicat dans l'entreprise jusqu'à l'expropriation et la prise en charge des entreprises par les travailleurs pour le compte de la collectivité, par la syndicalisation de toute entreprise occupant plus de 50 ouvriers et employés. » ●

CNT
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Bureau confédéral
5, place des charrons - 57000 Metz
06 52 17 93 54
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
CNT - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Tirer dans le tas

Sept ans après, trois policiers jugés au tribunal de Bobigny. Sept ans après, combien de mutilés, de tués par la police ?

La police nous a tiré dessus au flashball le soir du 8 juillet 2009 à Montreuil, alors que nous étions nombreux à manifester suite à l'expulsion de « La Clinique », un lieu d'organisation ouvert sur la ville. Parmi les six personnes blessées, cinq ont été touchées au-dessus de l'épaule, précisément là où la police n'est pas autorisée à viser. L'un d'entre nous a perdu un œil. Fait peu ordinaire, 7 ans plus tard, trois policiers vont finalement être jugés au tribunal de Bobigny, du 21 au 25 novembre prochain.

Le 13 juillet 2009, quelques jours après les faits, nous étions quelques milliers à manifester à Montreuil avec pour banderole de tête : « Notre défense collective ne se construira pas en un jour. Contre toutes les polices. Organisons-nous ». Depuis, nous nous sommes organisés en collectif et avons rencontré de nombreuses personnes frappées par la violence policière, des mutilés par flashball et LBD, des proches de personnes tuées par la police, et ceci dans toute la France. Nous avons cherché à rendre visible nos histoires, à les relier entre elles, à faire front. Faire front c'est-à-dire se solidariser avec d'autres. Élaborer et échanger des outils juridiques. Partager des contacts d'avocats et de journalistes. Prévenir contre toutes les formes que prend l'impunité policière : les communiqués fallacieux, les expertises insidieuses, les procès verbaux mensongers, les articles trompeurs, les pressions policières, etc. Et surtout continuer à prendre la rue, organiser des manifestations, des rassemblements, des concerts de soutien. Sortir de l'isolement auquel la justice comme la police nous cantonnent.

Dans cette perspective, en novembre 2014, pendant la mobilisation faisant suite à la mort de Rémi

Fraisse, nous avons participé à la création d'une Assemblée des blessés, des familles, et des collectifs contre les violences policières. Elle rassemble une quinzaine de personnes mutilées en France suite à des tirs de flashball et de LBD, ainsi que des familles et des collectifs.

Depuis sept ans nous vivons au rythme des morts et des mutilés. Entre 1995 et juillet 2009, on dénombrerait une quinzaine de personnes grièvement blessées par des tirs de flashball et de LBD 40, essentiellement dans les quartiers populaires. Aujourd'hui, ce nombre a pratiquement triplé. On recense en France plus de 40 blessés graves dont une majorité d'éborgnés. Par ailleurs, l'arrivée des armes dites « à létalité réduite » ne s'est pas traduite par une diminution du nombre de morts. La police tue toujours, en moyenne une personne par mois.

Le flash-ball ne remplace pas « l'arme de service ». Avec cette arme, comme avec les grenades de désencerclement, les forces de police se réhabituent à tirer dans le tas, et mettent en oeuvre un certain type de gestion des foules : mutiler quelques-uns pour faire peur à tous.

Ce printemps contre la loi travail, on a vu dans la rue ou sur des vidéos, l'ampleur de la violence de la police, nassant, gazant, tabassant, arrêtant, blessant, mutilant, tirant dans le tas. Le dialogue social à coups de grenades, LBD 40, 49-3, état d'urgence, répression.

Les policiers responsables de mutilations ou de morts sont rarement inquiétés. Dans la quasi totalité des affaires impliquant flash ball et LBD 40, les policiers ont bénéficié de classements sans suite, de non-lieux ou de relaxes : on compte seulement trois condamnations sur une quarantaine d'affaires. Une impunité instituée, qui est également



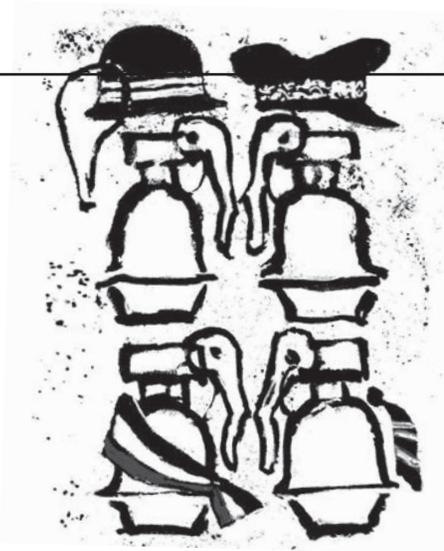
la règle dans les affaires de meurtres policiers. Dernier exemple en date, cet été, Adama Traore, un jeune homme de 24 ans, est mort entre les mains des gendarmes à Beaumont-sur-Oise. Sans surprise, le procureur a tenté d'étouffer l'affaire en omettant de communiquer des éléments de l'autopsie. Plusieurs nuits d'émeutes, des journées de mobilisation, une famille déterminée et un avocat combatif ont réussi à mettre en échec cette pratique systématique.

Lors du procès des trois policiers qui nous ont tiré dessus, et mutilé l'un d'entre nous, nous inviterons d'autres blessés et proches de victimes de la police sur la scène publique. Car s'il s'agit de viser la condamnation des tireurs, ce procès sera une occasion de faire entendre chaque histoire, de combattre le déni des institutions, de mettre en cause la chaîne de commandement et de mettre en lumière la fonction de la police et de ses armes.

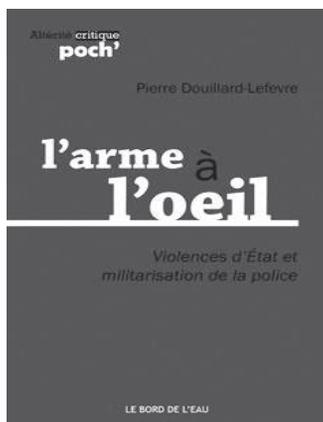
Le procès aura lieu du 21 au 25 novembre prochain à Bobigny. Soyons nombreux. ●

Collectif 8 juillet

contact :
FaceBook et Twitter : Collectif 8 juillet
collectif8juillet.wordpress.com, huitjuillet@riseup.net
Pour soutenir le collectif financièrement, vous pouvez faire un don sur le site <https://collectif8juillet.wordpress.com/appele-a-dons-de-soutien/>



Que fait la police ? Ça crève les yeux



L'arme à l'œil, violences d'État et militarisation de la police,
Pierre Douillard-Lefèvre,
éd Le bord de l'eau,
90 p, 8 euros.

Ce bouquin fait le point sur les nouvelles armes utilisées par la police française et leurs conséquences funestes. L'auteur, victime lui-même en 2007 d'un tir à l'œil de LBD40 alors qu'il était encore adolescent, dégage des analyses pertinentes et des perspectives de luttes collectives. N'oubliant pas que la

police est le bras armé de l'État et du Capital, il énumère ses méfaits, mutilations, blessures graves, morts, et dresse ainsi un implacable réquisitoire. Il montre qu'il existe une internationale des marchands d'armes, une industrie de contrôle des individus et des masses. Ainsi, la France, depuis ses « glorieux faits d'armes » en Algérie, exporte en même temps que des armes, une stratégie de maintien de l'ordre, toute une doctrine sécuritaire et un savoir faire. L'armement des polices est un énorme secteur industriel, florissant pour la France.

Pierre Douillard-Lefèvre montre aussi qu'il y a une logique structurelle qui aboutit à un processus d'impunité généralisée. En effet, les flics criminels et assassins ne sont jamais punis, on les mute ! Les juges sont toujours solidaires de la police. C'est ce que leurs théoriciens appellent la chaîne pénale : de l'arrestation à la prison en passant par le juge, tout

s'articule d'un même élan !

De la même manière, l'auteur montre qu'il existe « une hégémonie culturelle des idées sécuritaires », ce qui fait que les gouvernements successifs s'appliquent à sophistiquer l'armement et à équiper la police d'armes de plus en plus létales.

Le plus inquiétant, c'est que leur stratégie fonctionne très bien : « En blesser un pour en terroriser mille » note l'auteur. C'est très efficace ! Ce livre sert aussi à casser cette peur par le savoir et la résistance.

Toute cette idéologie ultra-sécuritaire a accouché d'un nouveau paradigme policier : maintenant, le flic peut sans complexe appuyer sur la gâchette. Le tabou a été levé. Comme aux pires heures du mouvement ouvrier, ainsi que l'explique Pierre Douillard-Lefèvre : la troupe tire à nouveau sur le peuple !

Soyons le peuple qui saura se protéger et combattre toutes les forces de l'ordre ! ●

Gilles Durand, Intercro CNT

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT* - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris.

ABONNEMENT GRATUIT



Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.